



AGRIBIO 04
L'Agriculture **BIO**
des Alpes de Haute-
Provence

Introduire la biodiversité sur ma ferme pour favoriser la régulation biologique et limiter les intrants 3 février 2025

Objectifs opérationnels – vous souhaitez vous former à ...

- Connaître les prédateurs généralistes et savoir comment les intégrer dans un agroécosystème
- Être en mesure d'introduire et construire un nichoir/abris dans son système : positionnement, dimensionnement, mise en œuvre

Programme

Matin :

- Introduction à la biodiversité agricole : définition et importance de la biodiversité, rôle des auxiliaires de culture, impact des pratiques agricoles sur la biodiversité
- Biologie des espèces et retours d'expérience : focus sur les oiseaux insectivores (mésanges, rouge queues), écologie des chiroptères en milieu agricole, cycle de vie et besoins spécifiques
- Présentation des résultats de suivi de 20 000 nichoirs en France (données compilées par Agrinichoirs), études de cas concrets et témoignages d'agriculteurs
- Focus sur la mésange et la chauve-souris : prédation des lépidoptères, des homoptères phytophages... et cycle biologique, alimentation au cours de la saison

Après-midi :

- Fixation des prédateurs généralistes dans l'agroécosystème : mise en situation sur le terrain (densité d'abris nécessaires, modalité d'installation, emplacement...)
- Construction de nichoirs et d'abris à chauve-souris permettant à chaque participant d'équiper 1 hectare de nichoirs à mésanges et chauve-souris en haute densité (environ 20 nichoirs par participants) : présentation des matériaux et outils, démonstration des techniques de construction
- Présentation de la stratégie de déploiement des nichoirs à l'échelle de sa ferme, conseils pour le suivi et l'entretien

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Méthodes pédagogiques :

- Présentation diaporama, photos
- Echanges dynamiques et discussion collective
- Construction de nichoirs

Moyens matériel et outils :

- Projection de supports, paperboard
- Matériaux pour fabrication de nichoirs

Modalités d'évaluation

En début : analyse des besoins par un tour de table. En cours : évaluation des acquis (exercices d'application). En fin : évaluation de la satisfaction (questionnaire).

Renseignements

Mégane VECHAMBRE
06 29 64 24 33
conseillerppam@bio-provence.org
Mise à jour le 12/01/2024

INFOS PRATIQUES

Date : 3 février 2025

Horaires : 9h-17h

Lieu : Roumoules (04)

Date limite d'inscription : 15/01/2025

Nombre de stagiaires : minimum 6 et maximum 12

Public ciblé : Agricultrices et agriculteurs des Alpes de Haute-Provence et des départements limitrophes.

Repas : tiré du sac

Intervenant :

Brice LEMAIRE, Agrinichoir

Responsable de formation : Mégane VECHAMBRE, Agribio04

Prérequis : Aucun.

Tarif : 35€/h. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables (salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise hors agricole, particulier, etc.), contactez-nous.

Besoin de vous faire remplacer ? Contactez votre service de remplacement.

Personnes en situation de handicap (PSH) : contactez-nous.

Inscription : formulaire d'inscription en ligne [en cliquant ici](#) et conditions générales de formation [en cliquant ici](#)

INSCRIPTION ICI

Action réalisée avec le soutien financier de :

